Phase
DCE

Bâtiment
CHUVAC

CHUVAC

VETAGRO SUP - Construction d'un centre hospitalier veterinaire pour animaux de compagnie

1 Avenue Bourgelat Marcy-l'Étoile 69280 France



Maîtrise d'ouvrage :

Mandataire à la Maîtrise d'ouvrage
ComUE Lyon Saint-Étienne
Pôle Stratégie Immobilière
Développement et Vie des Campus
92 rue Pasteur - CS 30122
69361 Lyon Cedex 07

Maîtrise d'ouvrage
VetAgro Sup
1, Avenue Bourgelat
69280 Marcy-l'Étoile

Représentée par :
Charlotte ZAKINE
charlotte.zakine@universite-lyon.fr

UNIVERSITÉ DE LYON

VetAgro Sup

Maîtrise d'œuvre :

Architecte - Mandataire
JAQ
102 RUE DES HAIES, 75020 PARIS
jaq@jaq.archi - 01 53 80 40 80

Economiste
CABINET PHILIPPE COLAS
25 RUE GAY LUSSAC
33127 SAINT JEAN D'ILLAC

CABINET PHILIPPE COLAS
Économie de la Construction

Paysagiste
D&A
10 VILLA NIEUPORT,
75013 PARIS

D&A DEVILLERS & ASSOCIÉS

BET VRD
ATEVE
3 RUE DES MONTIBOEUFS,
75020 PARIS

ATEVE INGÉNIERIE

BET CVC / Confinement
GOPURA
75 RUE DE PARIS,
91400 ORSAY

GOPURA INGENIERIE DU CONFINEMENT

BET Signalétique
ORLIC & COCHET
5 rue LENEVEUX,
75014 PARIS

ORLIC COCHET DESIGN

BET structure
BATISERF
11 BD PAUL LANGEVIN,
38600 FONTAINE

Batiserf
Ingénierie structure tous matériaux

BET Electricité et SSI
R3 Ingénierie
100 RUE ARISTIDE BRIAND,
69800 SAINT-PRIEST

R3

BET Acoustique
GAMBA
8-10 RUE DES BLES,
93210 SAINT-DENIS

GAMBA

BET Commissionement
SF2E-CIE
259 RUE MARCEL MÉRIEUX,
69007 LYON

MANERGY SF2E-CIE

BET HQE
MAYA CONSTRUCTION DURABLE
142 RUE AMELOT,
75011 PARIS

maya
CONSTRUCTION DURABLE

Ind.	Date	Objet	Dessinateur
01			
02			
03			
04			
05			

Format	Indice	Date
A4	**00**	**20/04/2026**

Rédacteur

Nom du document

CHUVAC_DCE_D&A_Notice Paysagere

SOMMAIRE

I. ANALYSE PAYSAGÈRE

- **Le domaine de La Croix-Laval**
- **La topographie et l'hydrographie**
- **Le patrimoine arboré existant**

II. UNE NOUVELLE LISIÈRE

- **Les intentions de projet**
- **L'organisation des espaces**
- **La géomorphologie**

III. LES AMBIANCES

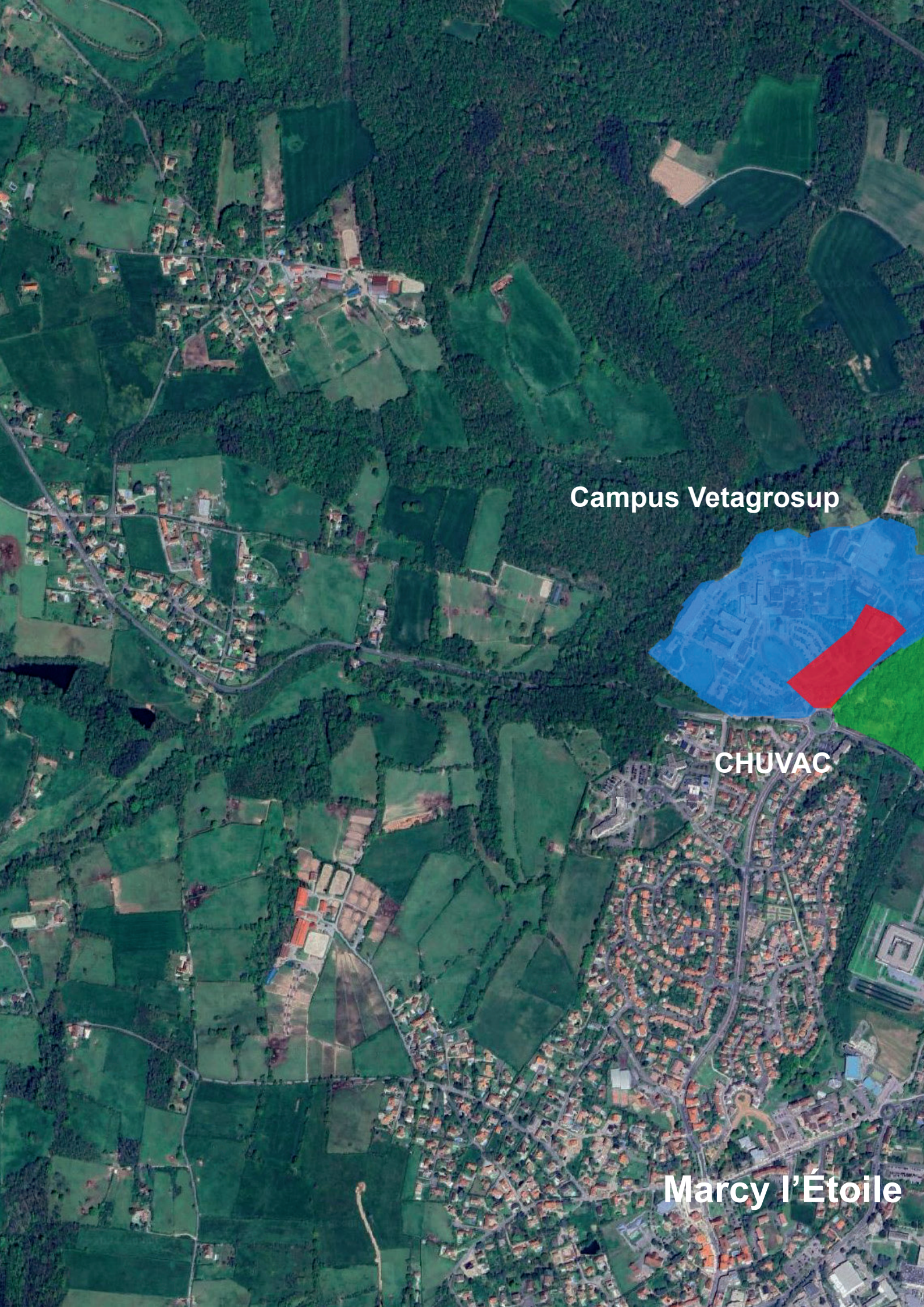
- **Les revêtements**
- **Le mobilier**
- **La stratégie de plantation**

VI. CARNET DE DÉTAIL DES PLANTATIONS

- **La palette végétale**
- **Le calendrier de floraison**
- **Les mélanges de vivaces**
- **Story board**

1

Analyse paysagère


Campus Vetagrosup
CHUVAC
Marcy l'Étoile

Le site du CHUVAC se trouve sur le campus de Vetagrosup, dans la commune de Marcy-l'Étoile. Son emplacement en bordure de la métropole lyonnaise s'inscrit dans un paysage où cohabitent espaces boisés, prairies et vallons doux.

Cette situation géographique s'intègre en pente douce, préservant la trame naturelle et offrant de larges vues panoramiques sur le massif du Pilat et la plaine de la Saône.

Le site se démarque également par sa proximité immédiate avec le domaine historique de la Croix-Laval. Ses allées ombragées, les pelouses, parcours de promenade, anciens pavillons de chasse, étangs et clairières.



Le domaine de La Croix-Laval

Le Domaine de Lacroix-Laval à Marcy-l'Étoile s'étend sur 115 hectares où se mêlent espaces soignés et nature sauvage. Les jardins à la française, le potager conservatoire de 6 000 m² et la roseraie de 130 variétés illustrent l'art paysager hérité du XVIII^{e} siècle et enrichi par Duchêne et Linossier. Les prairies fleuries et les étangs, ponctuant le parc de touches lumineuses, renforcent la diversité des ambiances et offrent de superbes points de vue.

Un maillage de sentiers relie les jardins formels aux sous-bois plus sauvages, invitant à la flânerie et à l'observation de la faune et de la flore. Des panneaux pédagogiques et des animations, en lien avec la Métropole de Lyon, soulignent l'engagement du domaine pour la sensibilisation à la préservation des milieux naturels.

À l'intérieur de ce parc, il y a plusieurs ambiances paysagères, allant des massifs forestiers formés par des chênes centenaires et des hêtres qui créer une canopée dense et des sous-bois ombragés.
En passant par des alignements de platanes historiques sur les allées qui bordent l'ancien potager et les terrasses du château,

À l'est, là où le terrain s'élève légèrement, des bosquets d'arbustes (arbousiers, genévriers) s'installent sur un sol caillouteux, créant une transition douce vers les prairies fleuries du plateau. Un petit vallon, creusé par le temps, longe un bras mort d'un ancien ruisseau où des saules et aulnes bordent encore le cours d'eau, formant un écosystème humide et préservé, refuge pour amphibiens et oiseaux forestiers.



Carte du domaine Lacroix-Laval, © 2025 - Mairie Marcy l'Etoile.



Photographie d'une zone humide dans le domaine.



Photographie d'une zone humide dans le domaine.

La topographie et l' hydrographie



Photographie panoramique depuis l'entrée de VetAgroSup.

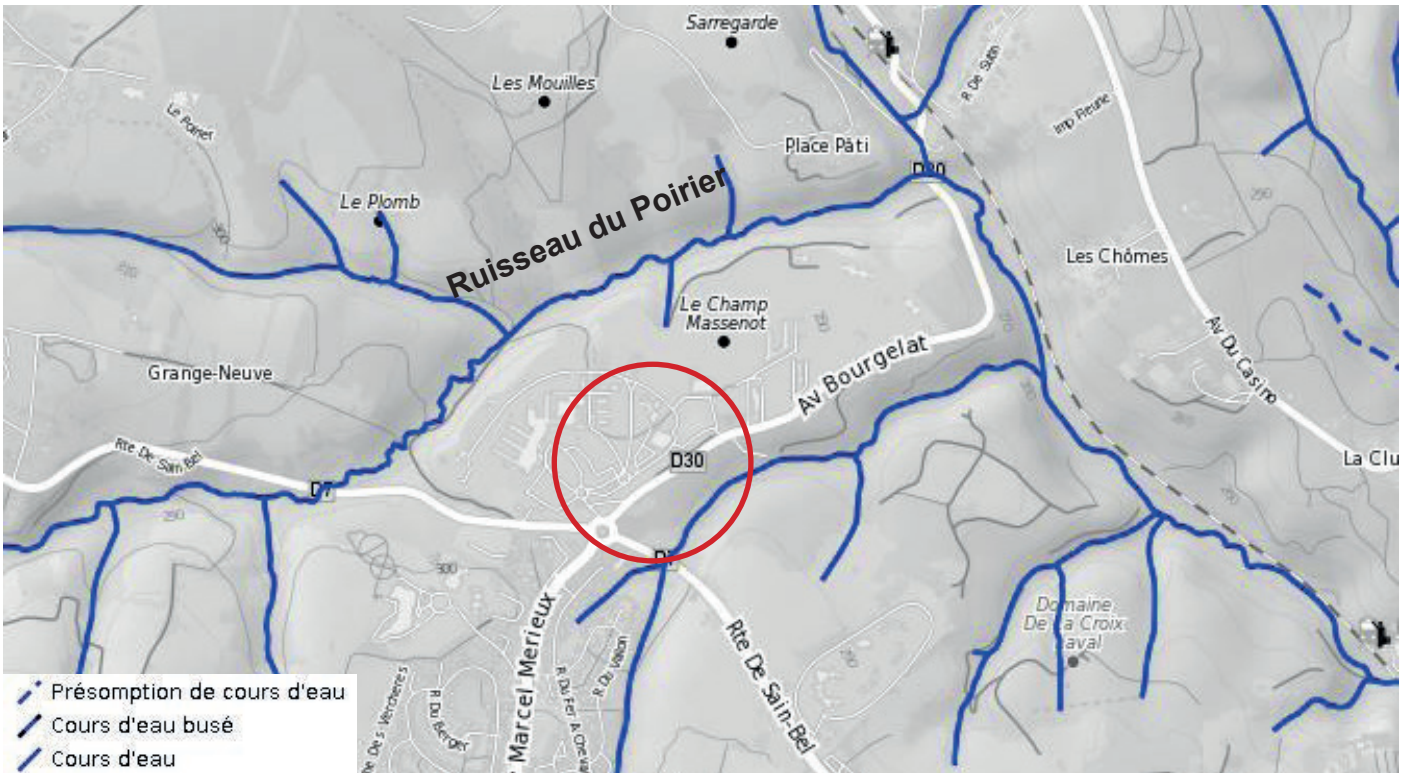
Le site du CHUVAC et plus généralement le campus de Vetagrosup s'inscrivent sur un plateau au pied des Monts du Lyonnais, entouré de vallons dans lesquels est installé un réseau hydrographique riche.

Au nord-est : le paysage s'ouvre vers le Mont Thou (370 m), couvert de bois et de coteaux calcaires. Au sud-est s'ouvre la plaine plus plate, formée d'alluvions récentes de la Saône, zones humides historiques aujourd'hui drainées.

Le site est longé par le ruisseau du Poirier au nord, qui est un affluent de l'Yzeron.



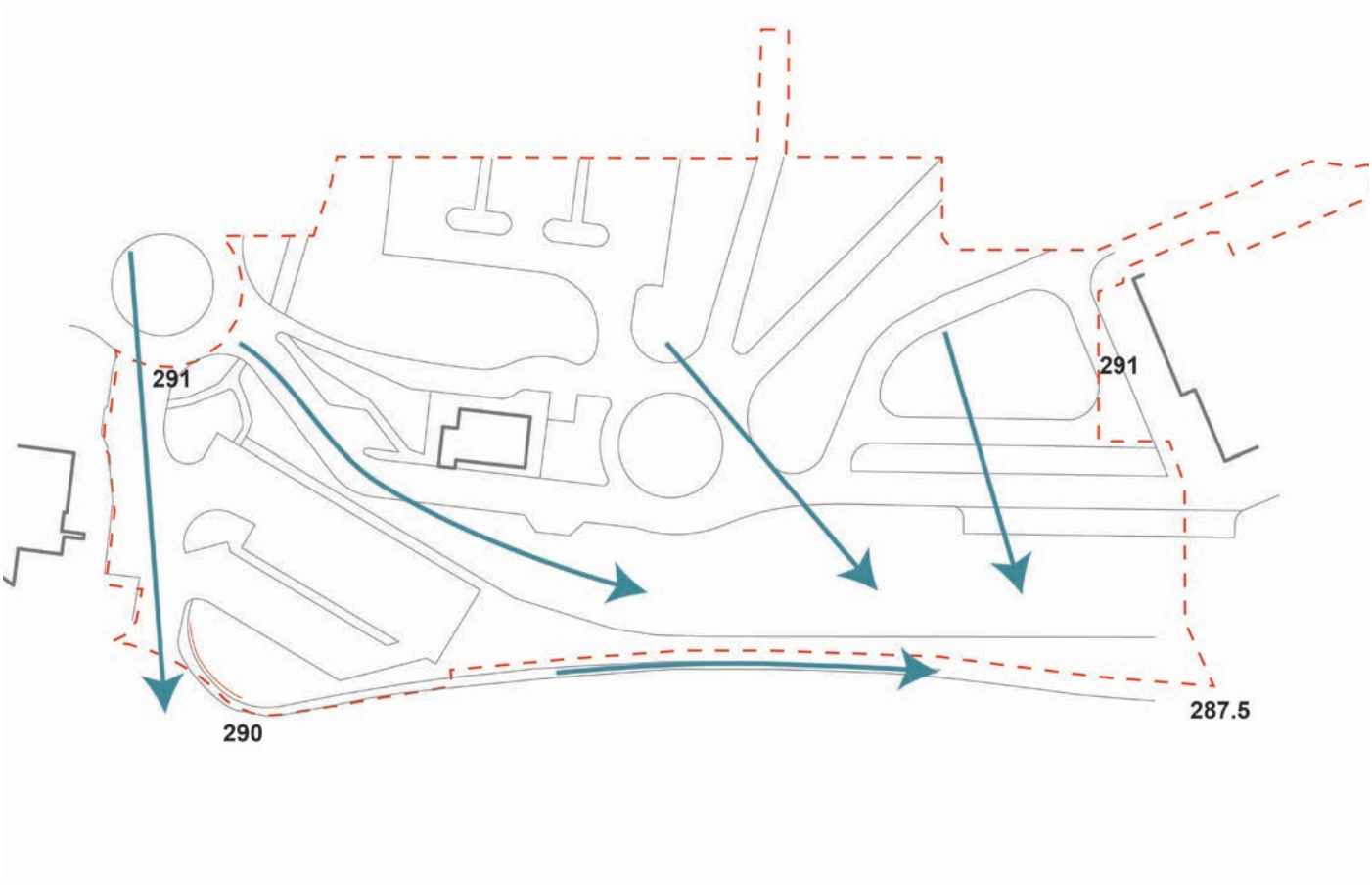
Carte du bassin versant de l'Yzeron Source SAGYR © 2016.



Cartographie des cours d'eau issue du porter à connaissance Loi sur L'eau, 2025 (Source : DDT 69, 2024)

Début			Fin	Machi
28/08/2024			28/08/2024	FL40.1
Élévation	Prof.	Lithologie	Descriptions	
289,5	0		Limon sablo-graveleux marron-grisâtre	
	1		1,4 m	
288,1			Sable à sable argileux d'altération gris (Refus)	
	2		2,5 m	
287				

Sondage, lithologie de l'existant selon rapport étude de sol.

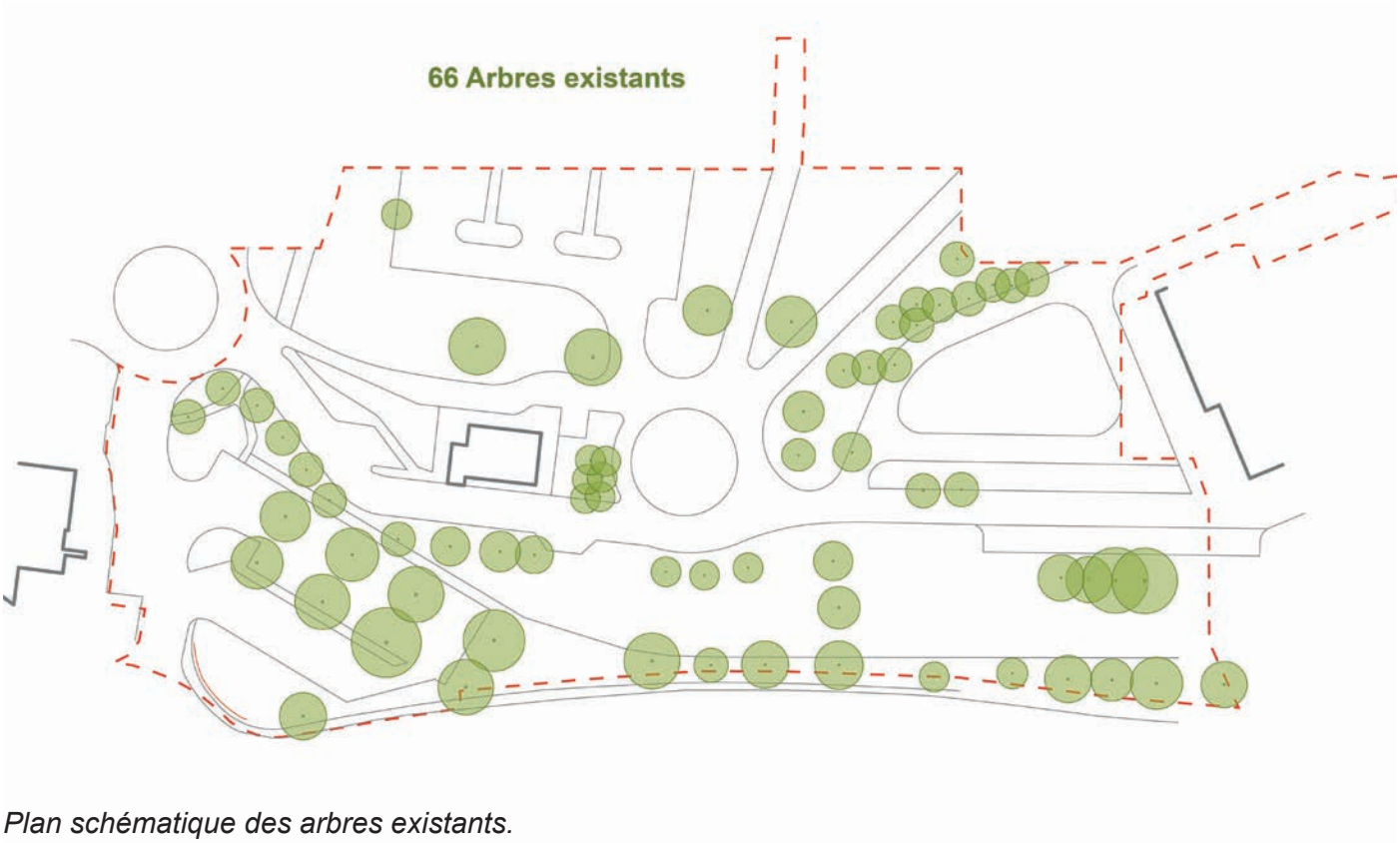


Plan schématique du sens d'écoulement des eaux pluviales sur le site existant.

Le patrimoine arboré existant

La préservation des arbres existants sur le site du CHUVAC apparaît comme une condition sine qua non de tout projet d'aménagement extérieur. Les sujets anciens constituent non seulement un patrimoine paysager irremplaçable, mais aussi un véritable îlot de fraîcheur et d'ombre pour les usagers. Leur maintien garantit la continuité écologique et le développement d'habitats favorables à de nombreuses espèces.

Par ailleurs, il est essentiel de préserver et d'amplifier la lisière boisée du domaine de la Croix-Laval, véritable refuge de biodiversité en bordure de la métropole lyonnaise. En renforçant cette zone tampon forestière par la plantation d'essences locales et la restauration de son sous-bois, le projet contribuera à pérenniser un corridor écologique vital, favorisant le déplacement des espèces et la résilience des écosystèmes.



Plan schématique des arbres existants.



Photographie de la lisière existante entre le domaine de LaCroix-Laval et l'avenue Bourgelat.



Photographie de la lisière existante côté CHUVAC.



Photographie de la lisière existante côté CHUVAC.





Photographie des platanes existants sur le parking d'entrée.

Les platanes sont une espèce dont les racines sont très affleurantes, on peut observer que les bordures et le bitume autour des troncs ont été déformés par les racines.

Il est important de prendre en compte que la conservation des arbres existants nécessite une attention et une protection particulière du début jusqu'à la fin des travaux de construction et d'aménagement.
Une démarche à suivre, très précise, sera élaborée afin d'assurer au maximum la préservation de la structure et la santé des arbres.





Photographie des arbres existants le long de la voie menant vers le bâtiment Galtier.

Une nouvelle lisière

Les intentions de projet

Le projet d'aménagement paysager du CHUVAC s'articule par l'héritage géomorphologique de son site, ses usages et ses ambiances, avec pour ambition de doter le site de tous les équipements nécessaires à son bon fonctionnement.

Ainsi, la lisière boisée existante est prolongée en y intégrant de nouvelles essences locales, tout en veillant à conserver et valoriser le patrimoine arboré déjà en place.

Le parcours paysager accompagnera les visiteurs – qu'ils soient humains ou des animaux de compagnie – dès l'entrée du CHUVAC et jusqu'à sa sortie, en alternant allées ombragées, espaces de pause conviviaux et points de vue apaisants.

Ainsi, chaque espace sera pensé pour offrir confort, fraîcheur et intérêt visuel, invitant à la flânerie et au ressourcement dans un cadre naturel et protégé.

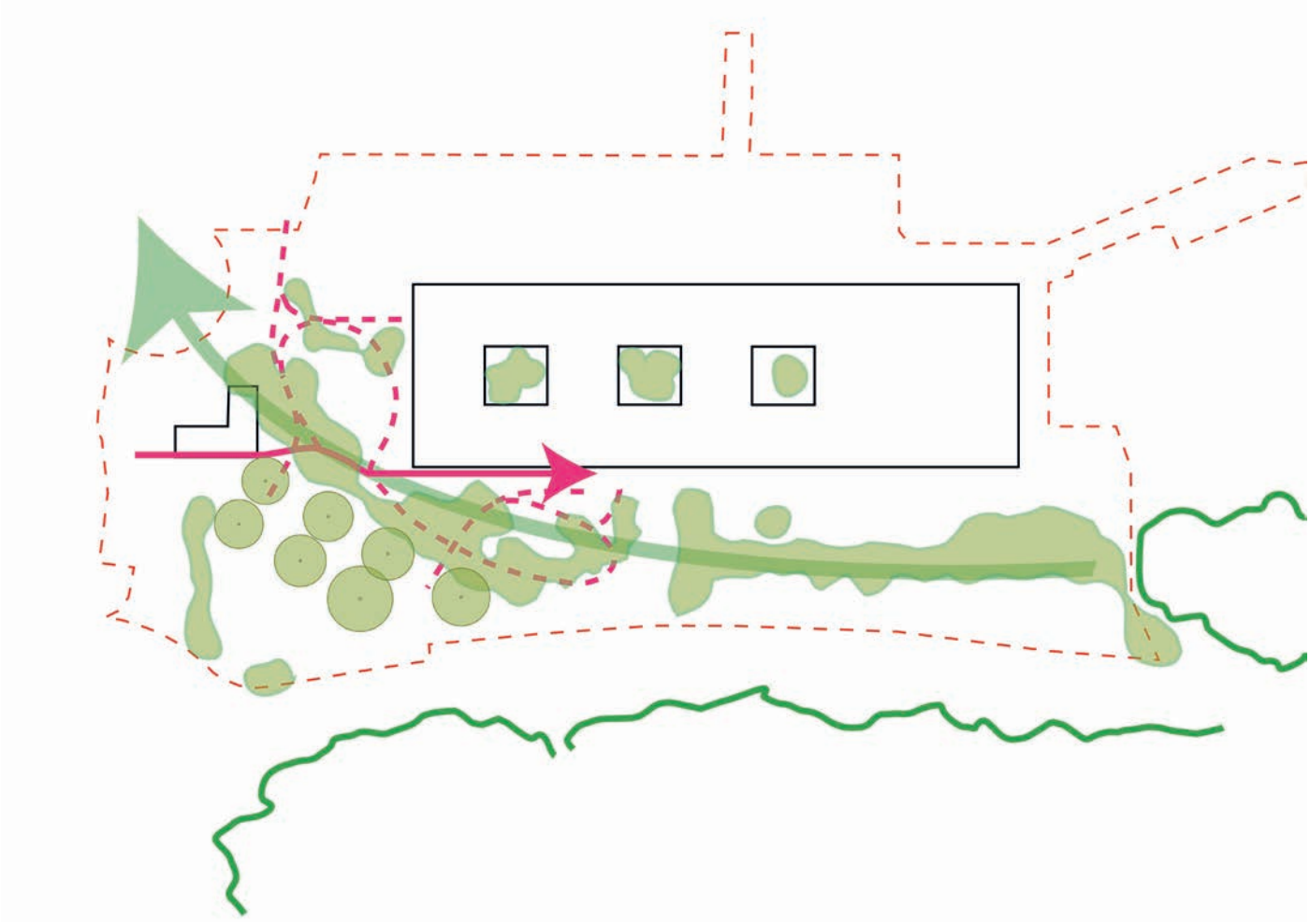


Schéma d'intention du projet d'aménagement paysager.

L'organisation des espaces

L'arrivée sur le site se fait par le poste de garde 1, qui permet d'accéder au parking visiteur du CHUVAC ou le reste du campus.

Un local vélo couvert et clos 2, est à disposition pour les visiteurs ainsi que le personnel.

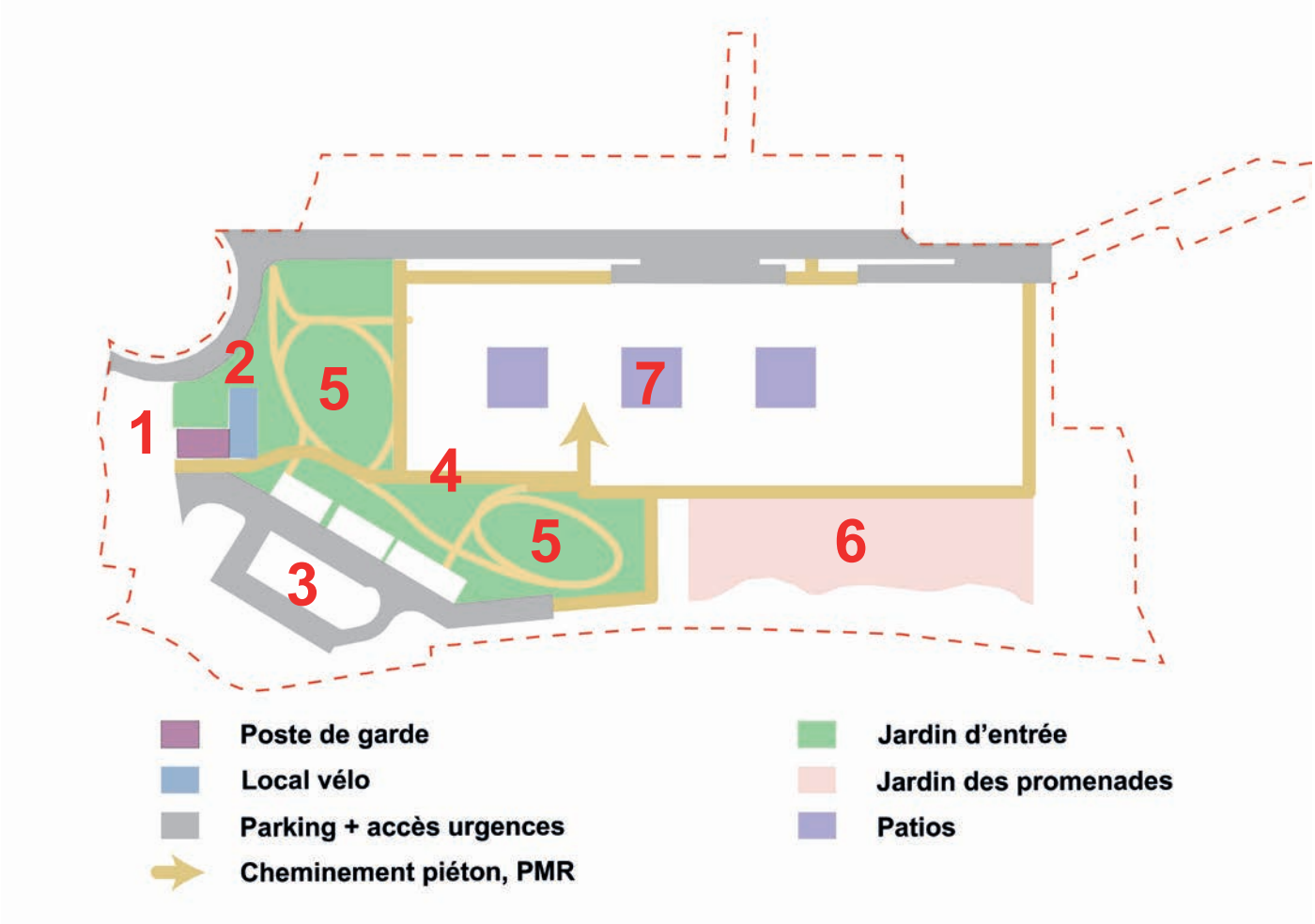
Le parking paysager 3, possède **50 places** dont **2 PMR**, il est pensé en conservant au maximum le parking existant et sa structure de sol. Les arbres existants sont également conservés au maximum, et complétés par plusieurs strates végétales. De façon à se fondre dans le paysage du site.
Grâce aux revêtements drainants, tels que le terre-pierre et les espaces végétalisés, l'effet d'îlot de chaleur est fortement réduit. L'ombre et la fraîcheur que génère la végétation rendent cet espace plus agréable.

Le cheminement principal 4, pour les piétons permet, de relier l'entrée du CHUVAC, le parking, et l'accueil à travers une ligne droite en pente douce adaptée aux personnes à mobilité réduite. Son revêtement en béton drainant permet à l'eau de s'infiltrer tout en étant facile d'entretien avec le passage des chiens.

Le jardin d'entrée 5, créer un seuil végétal ouvert et arboré sur les côtés, permettant aux usagers de se promener et patienter à l'ombre.

Ce principe se prolonge également dans les deux jardins des promenades 6, servant à la rééducation des chiens. Les jardins sont isolés de la route grâce à leur situation de belvédère, dominant un grand talus planté et au système de clôture qui sécurise et empêche la fuite des patients à quatre pâtes.

Les trois patios 7, permettent de retrouver le paysage extérieur à l'intérieur du bâtiment, entre les différents services.



Plan schématique des différents espaces extérieurs.

La géomorphologie

La nouvelle topographie du projet se base sur le terrain naturel en conservant les pentes et le sens d'écoulement naturel des eaux pluviales.
Le bâtiment s'insère dans le site avec une côte à 291NGF, le parking paysager est en pente douce et les jardins s'organisent en plateaux, surplombant l'avenue Bourgelat.

Au sud du site, la gestion des eaux pluviales se fait grâce à des bassins et noues en point bas, permettant de récupérer les eaux de toiture du bâtiment, ainsi que des espaces extérieurs, tout en respectant le sens gravitaire de l'eau.



Coupe paysagère de l'insertion du projet dans la pente.

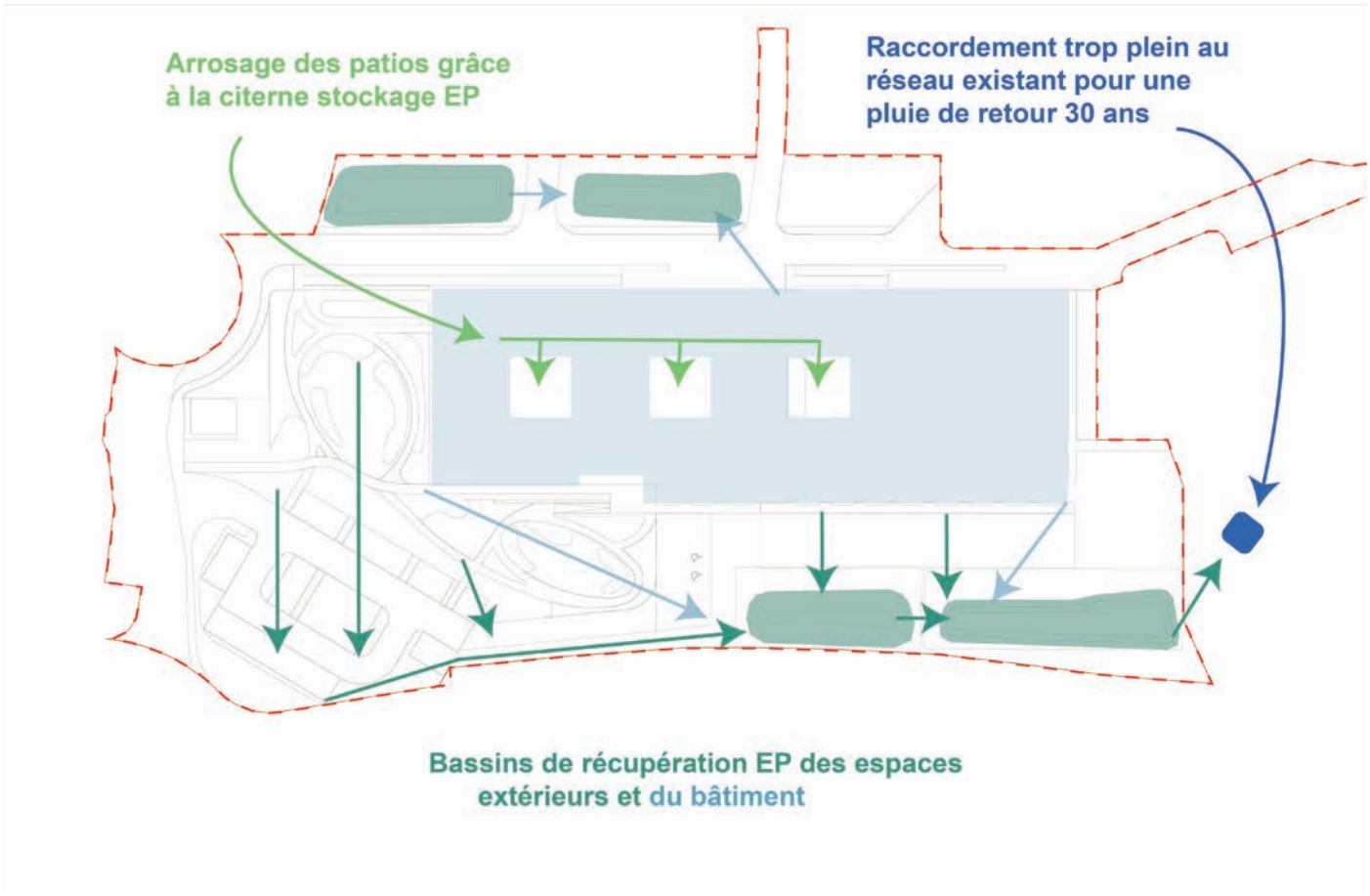
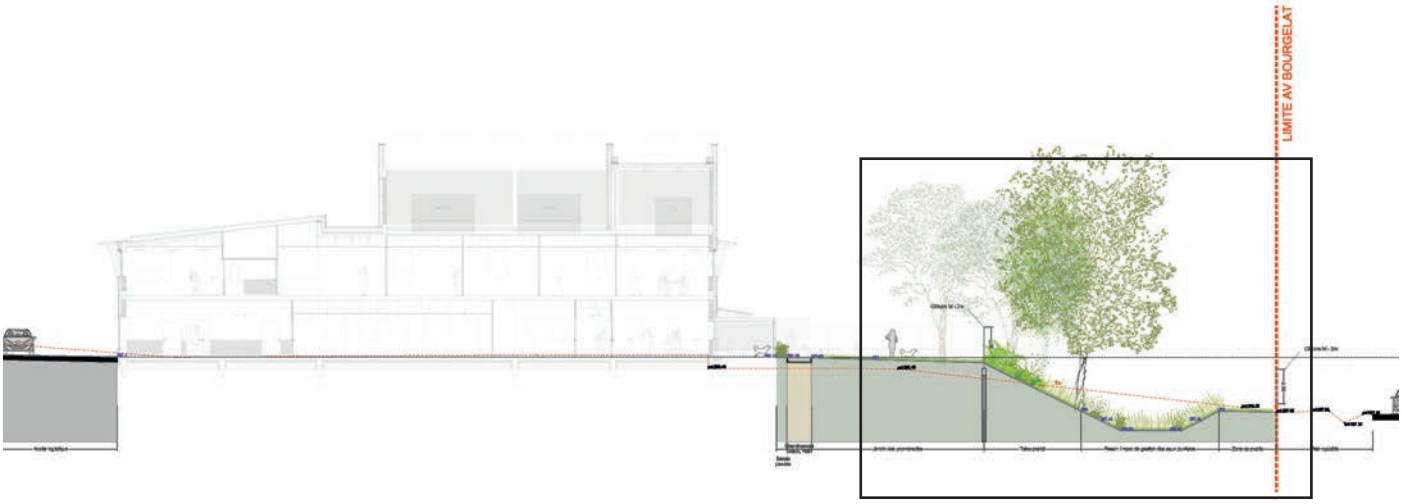
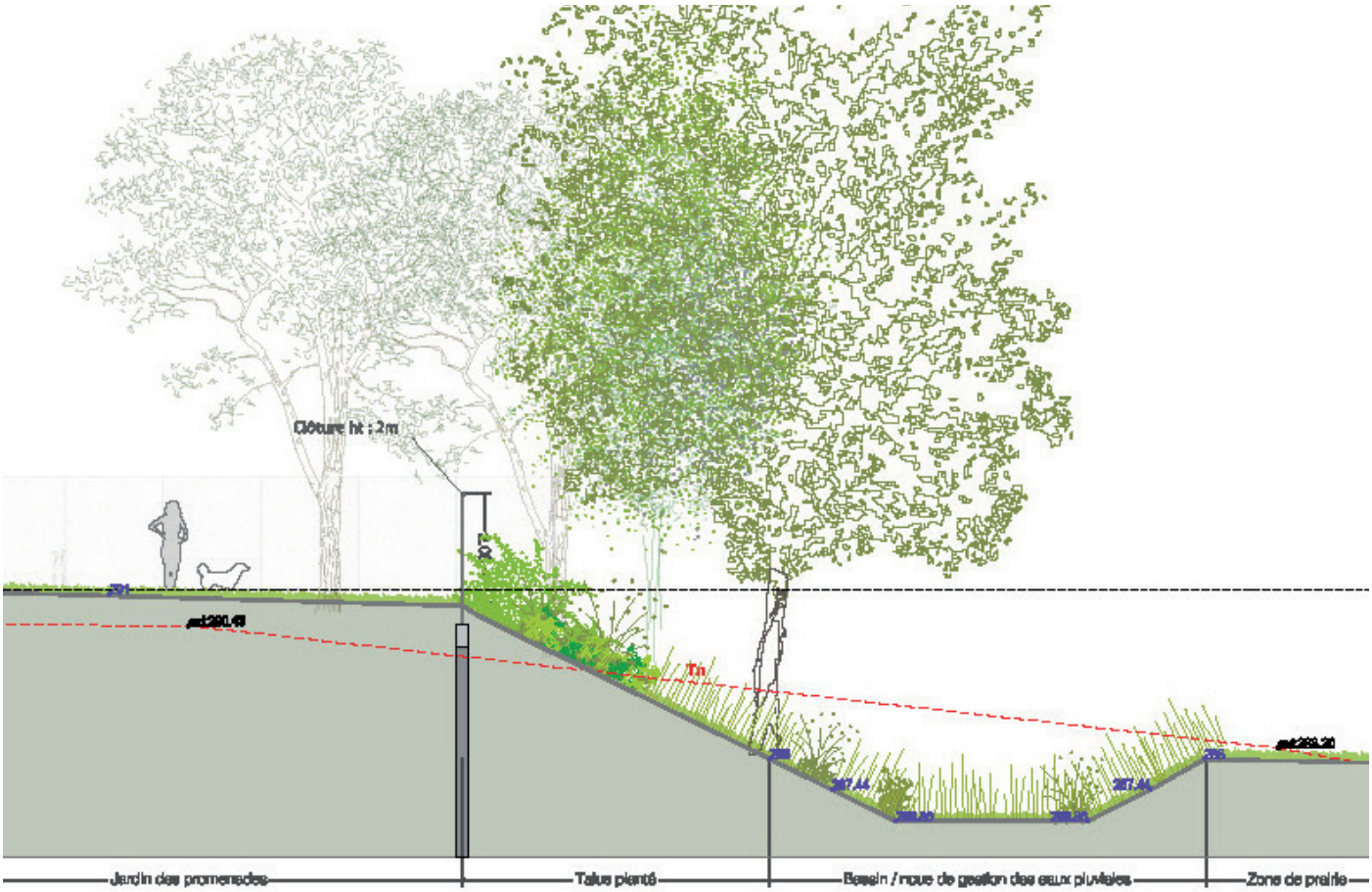


Schéma de la gestion des eaux pluviales.



Coupe paysagère des bassins de gestions des eaux pluviales dans la pente.

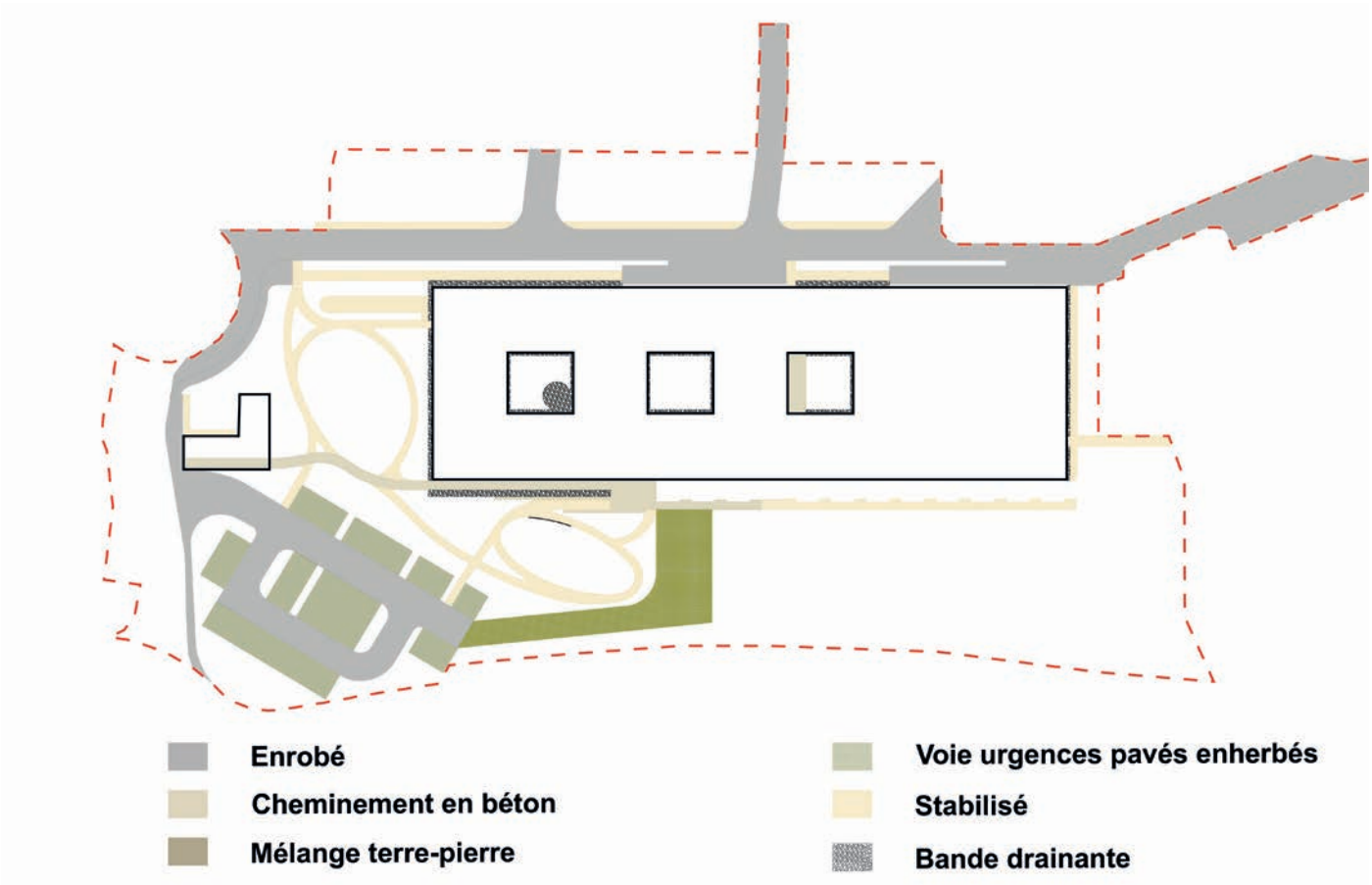
Les bassins et noues en eau lors d'épisode de forte pluie, sont protégés par des ganivelles en bois solides qui empêche les animaux d'y accéder.



Extrait de coupe des bassins de gestions des eaux pluviales dans la pente.

Les ambiances

Les revêtements



Plan de revêtement.

Les places de stationnement

Les places de stationnements du parking paysager sont constituées d'un revêtement terre/pierre qui a l'avantage d'être économique et permet de réduire la surface d'enrobé pour participer au rafraîchissement et infiltrer les eaux de pluie.



Photographies de références de places de stationnement en mélange terre/pierre.

Le cheminement principal et le parvis

Le béton désactivé permet un cheminement accessible aux personnes à mobilité réduite et facilite l'entretien de celui-ci.





Photographie de références de cheminement en béton désactivé carrossable.

La voie et le parvis des urgences

Ces espaces sont constitués de pavés enherbés afin de s'intégrer au mieux dans le jardin paysager et les noues.

Il a également pour qualité d'infiltre les eaux pluviales et réduire les îlots de chaleur.





Photographie de références de revêtement en evergreen et pavés enherbés

Le mobilier

Les différents jardins seront composés d'espaces de poses pour les usagers, ainsi que pour le personnel dans les jardins de promenade. L'idée est d'intégrer complètement les assises dans le paysage végétal. Ainsi, l'aspect minéral de la pierre et sa texture naturelle permettent de concevoir des bancs uniques qui se fondent dans le paysage.







Photographies de références de bancs en pierre taillée, D&A.

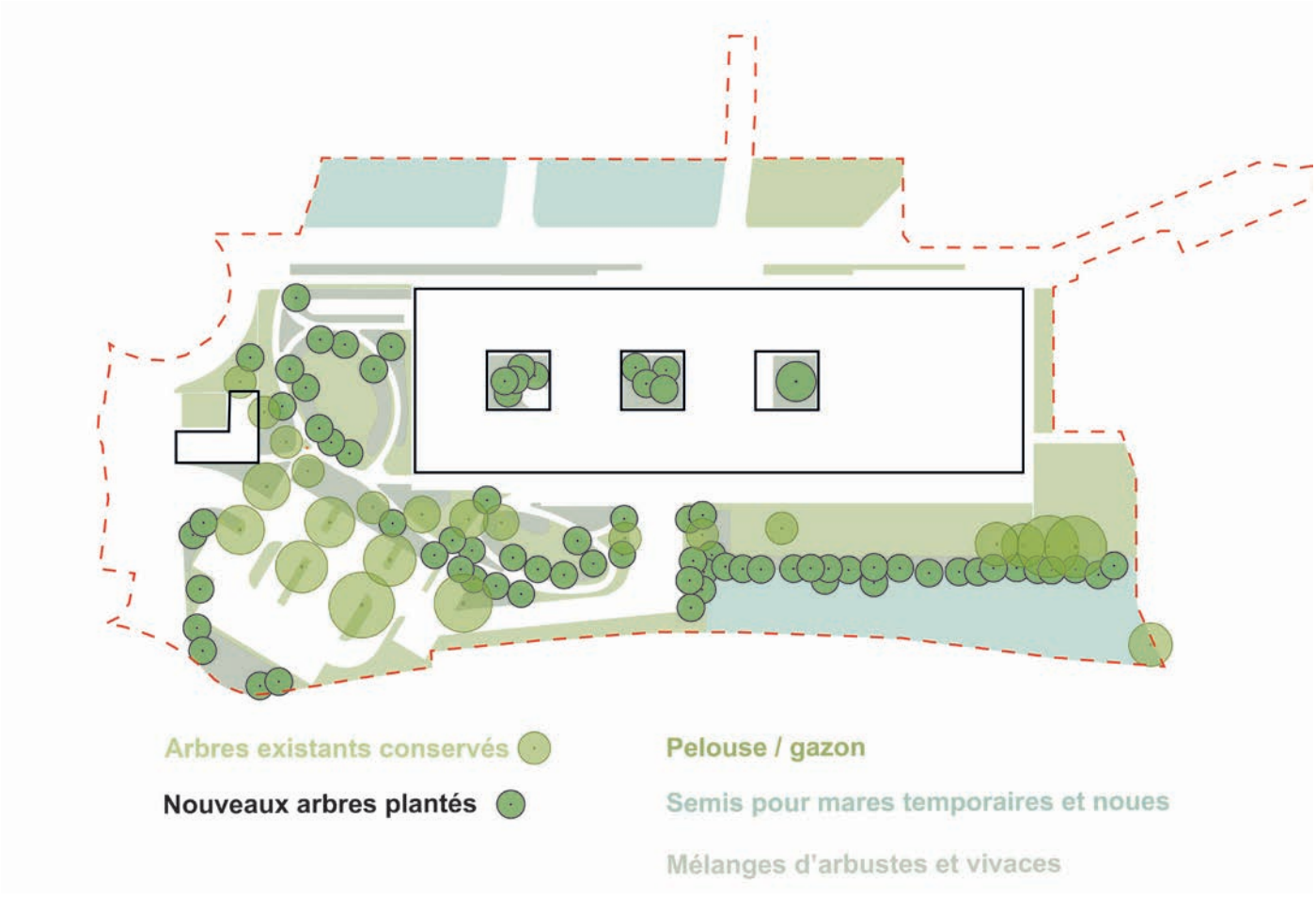
La stratégie de plantation

Les nouvelles plantations complètent les arbres existants conservés sur le site et composent une lisière paysagère en continuité avec le domaine de la Croix-Laval. Le projet développe des ambiances majoritairement forestières, ponctuées de clairières ouvertes en lien avec les usages et les cheminements du campus.

La trame végétale accompagne les cheminements du parking jusqu'à l'entrée du CHUVAC, apportant ombre, fraîcheur et qualité d'usage, tout en renforçant les continuités écologiques. La strate arborée est enrichie par des plantations d'arbustes et de vivaces, organisées autour de prairies et de pelouses ouvertes facilitant les déplacements.

Les patios sont conçus comme des espaces de contemplation, structurés par une diversité de strates végétales, tandis que les noues et bassins accueillent une végétation adaptée aux inondations ponctuelles, contribuant à la gestion des eaux pluviales.

Le choix des essences privilégie des espèces locales, **non toxiques pour les animaux**, peu consommatrices en eau et adaptées aux conditions du site.
La gestion et l'entretien des espaces verts reposent sur une approche sobre, autonome et en cohérence avec le cycle naturel des plantations. Les arbres bénéficieront d'un arrosage d'accompagnement **limité aux tros premières années**, le temps de leur enracinement, avant de pouvoir se développer sans apport d'eau supplémentaire. Leur sélection, ainsi que leur calibre, est pensée pour faciliter l'entretien courant des espaces, notamment la tonte des pelouses et des prairies. Les strates arbustives et vivaces feront l'objet d'interventions légères et ponctuelles, favorisant leur renouvellement naturel et une auto-régénération spontanée. Les clairières, constituées de pelouses planes et accessibles, sont conçues pour permettre une gestion simple et régulière



Plan des strates végétales.

Le parking paysager

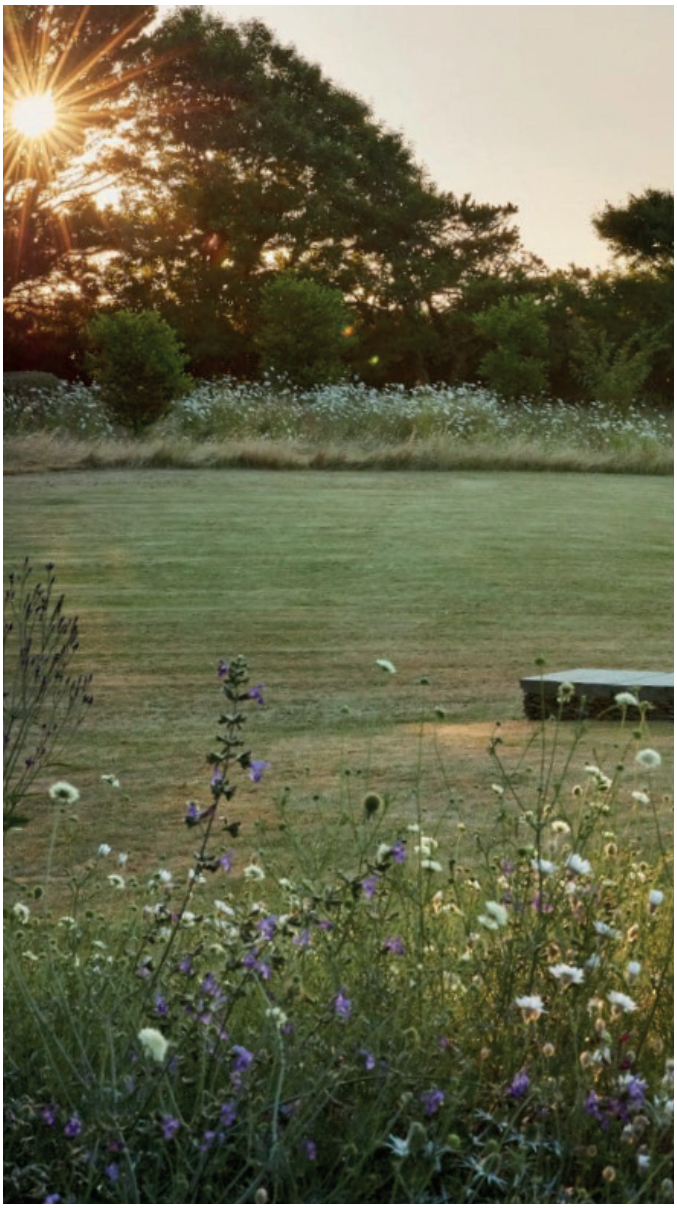






Photographies de références d'ambiance de parking paysager.

Les clairières, pelouses et prairies







Photographies de références d'ambiance d'espaces ouverts, clairière.

Les patios

Le principe d'aménagement paysager des patios repose sur la création de petits jardins intimes, conçus comme des respirations végétales au cœur du bâtiment.
Chaque patio est pensé pour apporter lumière, fraîcheur et qualité d'usage aux espaces qui l'entourent.

Les premier patio (ouest) est accessible aux usagers avec une terrasse en gravier accueillant du mobilier. La végétation implantée sur des buttes et le patio. Des buttes plantées permettent de créer un paysage varié, ainsi qu'un filtre visuel entre les différentes salles qui se font face.

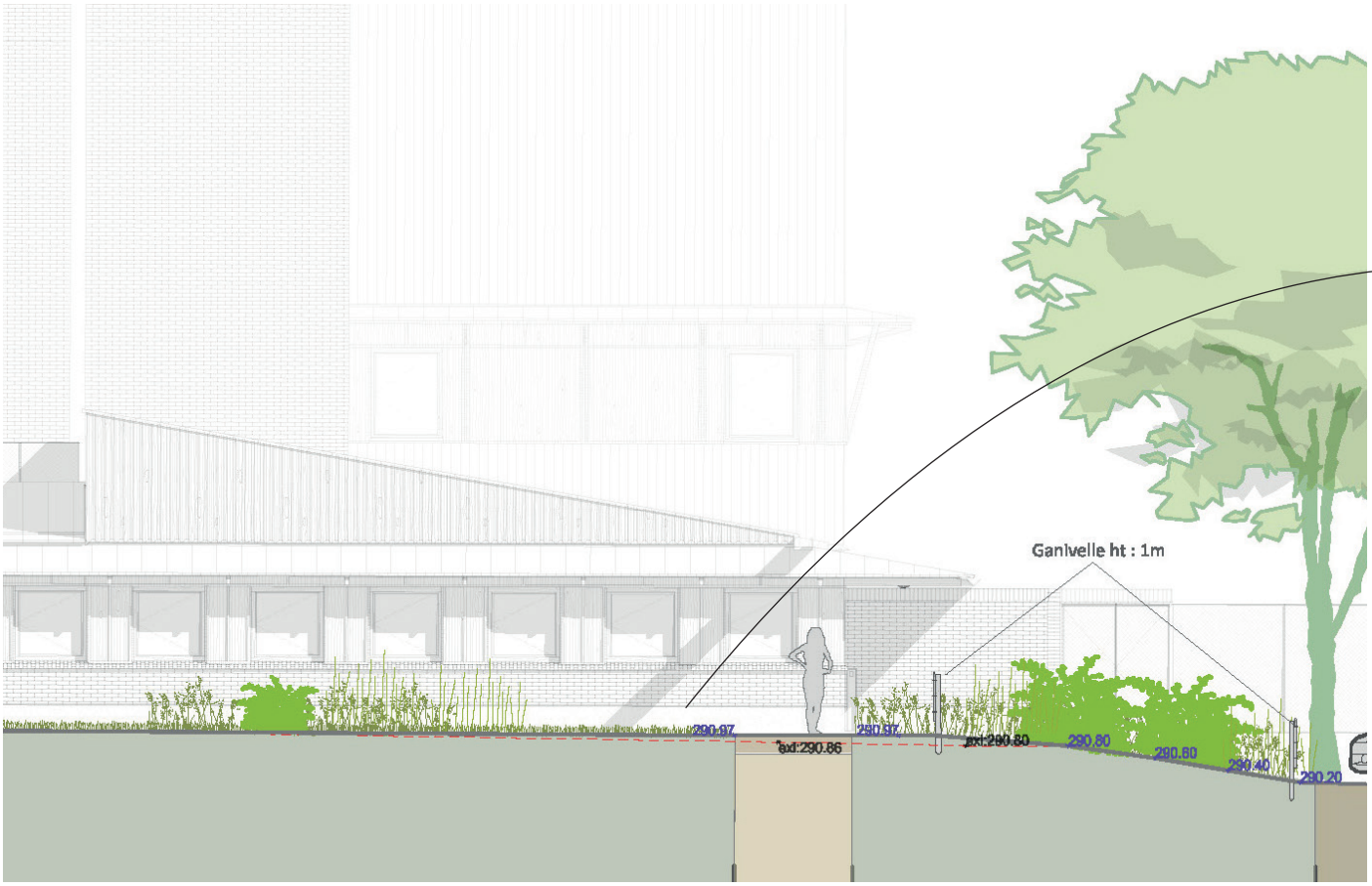


Perspective du premier patio à l'est, D&A,.

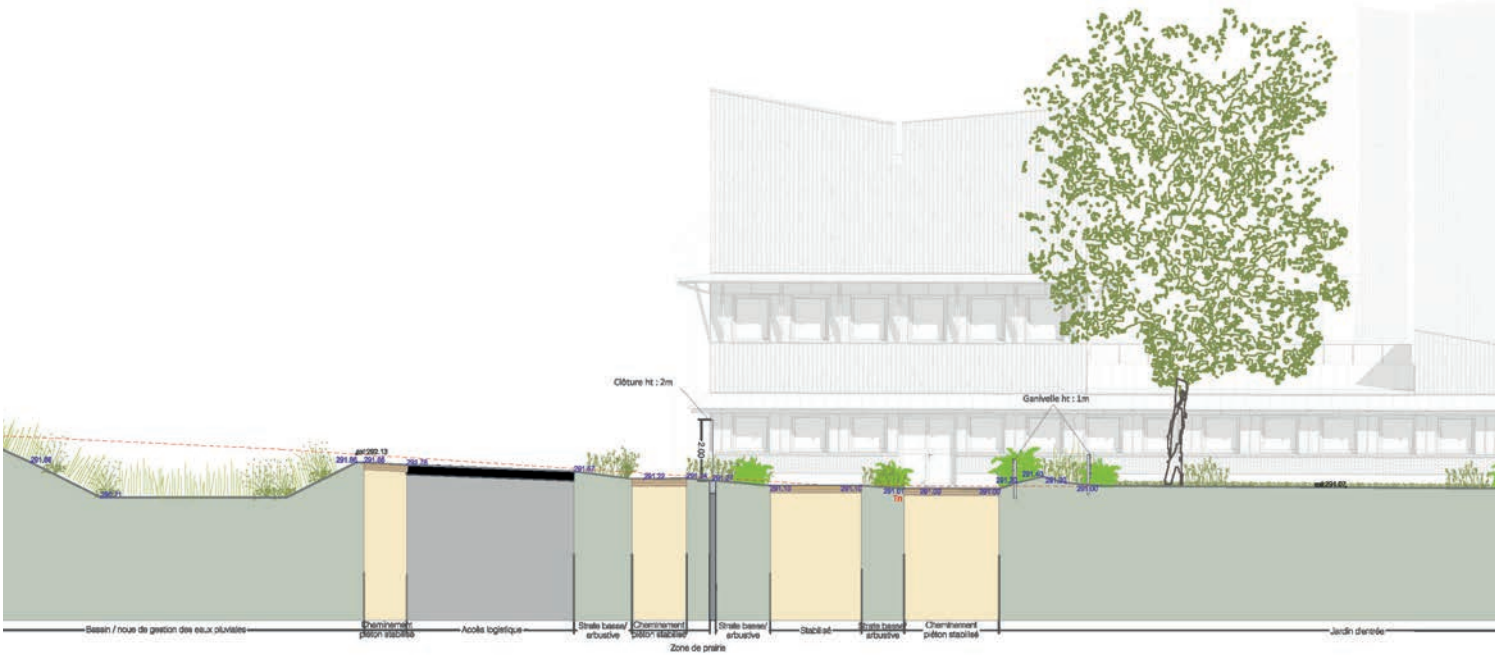
Les essences choisies nécéssitent très peut d'entretien avec des arbres fastigiés réduisant l'entretien (taille de brancheetc)
L'accès au deuxième patio se fait par les équipes d'entretien, environ deux fois par an, pour assurer la maintenance minimale nécessaire.

Le troisième patio intègre une zone partiellement accessible par le personnel dotée d'un sol en revêtement minéral. Cet espace permet notamment de nettoyer les chiens en cas de besoin tout en conservant un cadre paysager soigné.





Coupe paysagère du jardin de l'entrée.

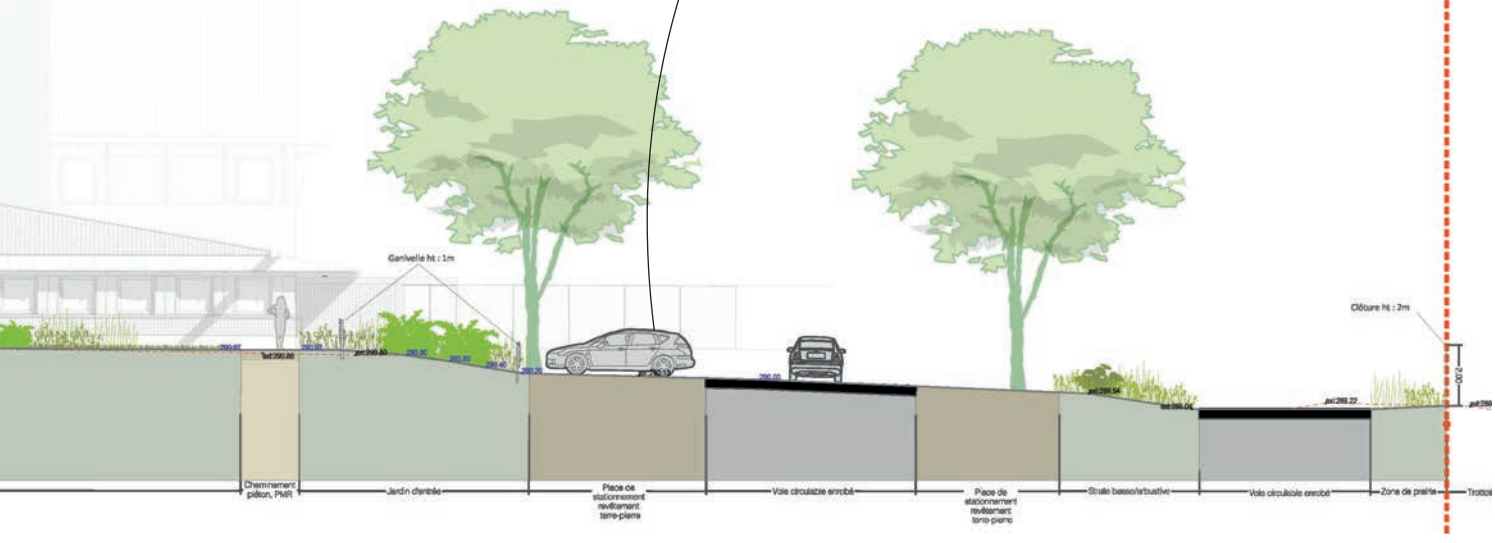


Coupe paysagère du parking paysager.








LIMITE AV BOURGEL
Ganivelle ht : 1m
Clôture ht : 2m
Cheminement piéton, PMR
Jardin champêtre
Place de stationnement revêtement terre-pierre
Voie circulable enrobé
Place de stationnement revêtement terre-pierre
Strate basse/arbustive
Voie circulable enrobé
Zone de prairie

Les strates arbustives et vivaces, paysage sec









Ambiance de strate végétale intermédiaire, paysage sec











4

Carnet de détails

La palette végétale - strate arborée - paysage sec



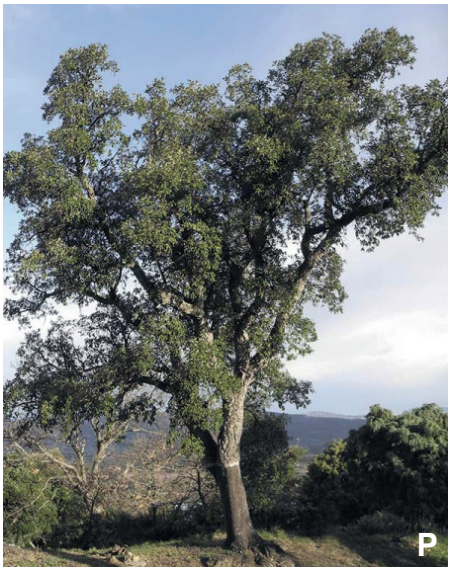
Mûrier blanc
Morus alba



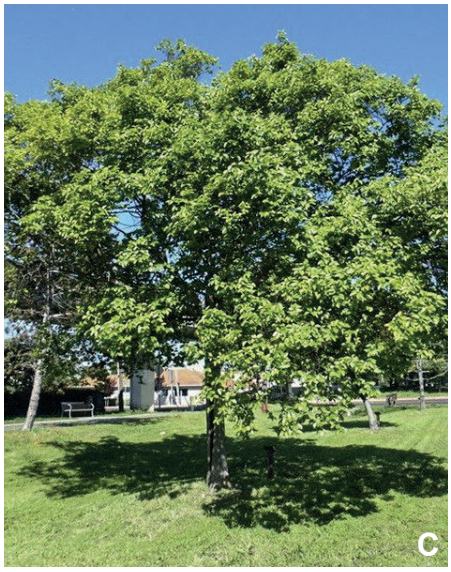
Charme houblon
Ostrya carpinifolia



Chêne vert
Quercus ilex



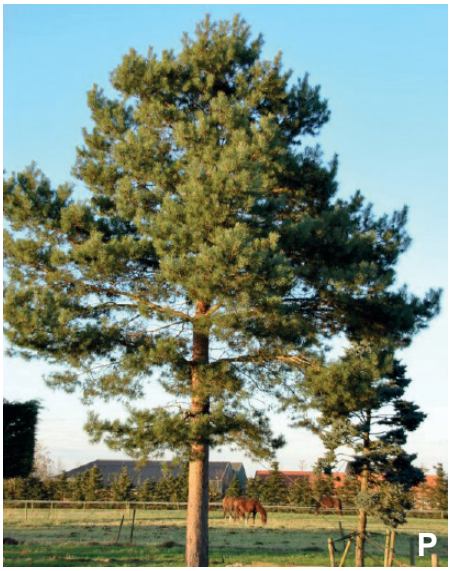
Chêne liège
Quercus suber



Micocoulier de Chine
Celtis sinensis



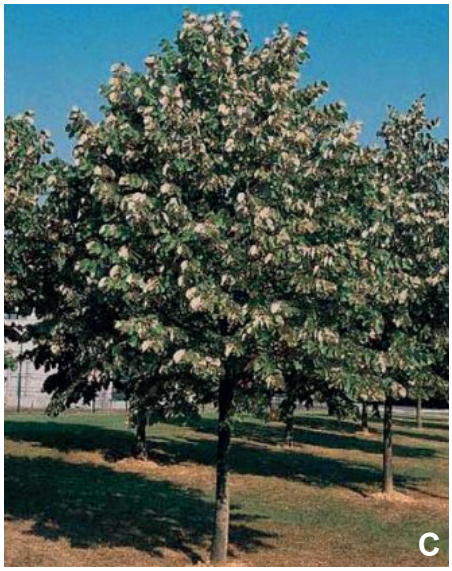
Pin d'Alep
Pinus halepensis



Pin sylvestre
Pinus sylvestris



Charme oriental
Carpinus orientalis



Tilleul argenté
Tilia tomentosa

La palette végétale - strates arbustives - paysage sec



Érable de Montpellier
Acer monspessulanum



Argousier
Hippophae rhamnoides



Seringat commun
Philadelphus coronarius



Genêt d'Espagne
Spartium junceum



Érable champêtre
Acer campestre



Amélanchier à feuilles rondes
Amelanchier ovalis



Lilas de Perse
Syringa x persica



Chêne vert
Quercus ilex



Filaire à feuilles étroites
Phillyrea angustifolia

La palette végétale - vivaces et graminées - paysage sec



Armoise de Schmidt
Artemisa schmidtiana 'Nana'



Immortelle d'Italie
Helichrysum italicum



Origan commun
Origanum vulgare



Lavande vraie
Lavandula angustifolia



Lavande anglaise
Lavandula dentata



Grande Mauve
Malva sylvestris



Achillée millefeuille
Achillea millefolium



Alfa
Stipa tenacissima



Globulaire buissonnante
Globularia alypum



Sauge officinale
Salvia officinalis



Thym serpolet
Thymus serpyllum



Thym cultivé
Thymus vulgaris



Brachypode de Phénicie
Brachypodium phoenicoides



Aster des Alpes
Aster alpinus



Romarin
Rosmarinus officinalis



Germandrée petit chêne
Teucrium chamaedrys



Sauge miel
Salvia mellifera



Santoline argentée
Santolina chamaecyparissus

La palette végétale - vivaces et graminées - paysage d'ombre



Luzule blanche
Luzula nivea



Lierre terrestre
Glechoma hederacea



Brachypode des bois
Brachypodium sylvaticum



Grande pervenche
Vinca major



Aspérule odorante
Galium odoratum

P = Persistant
C = Caduc

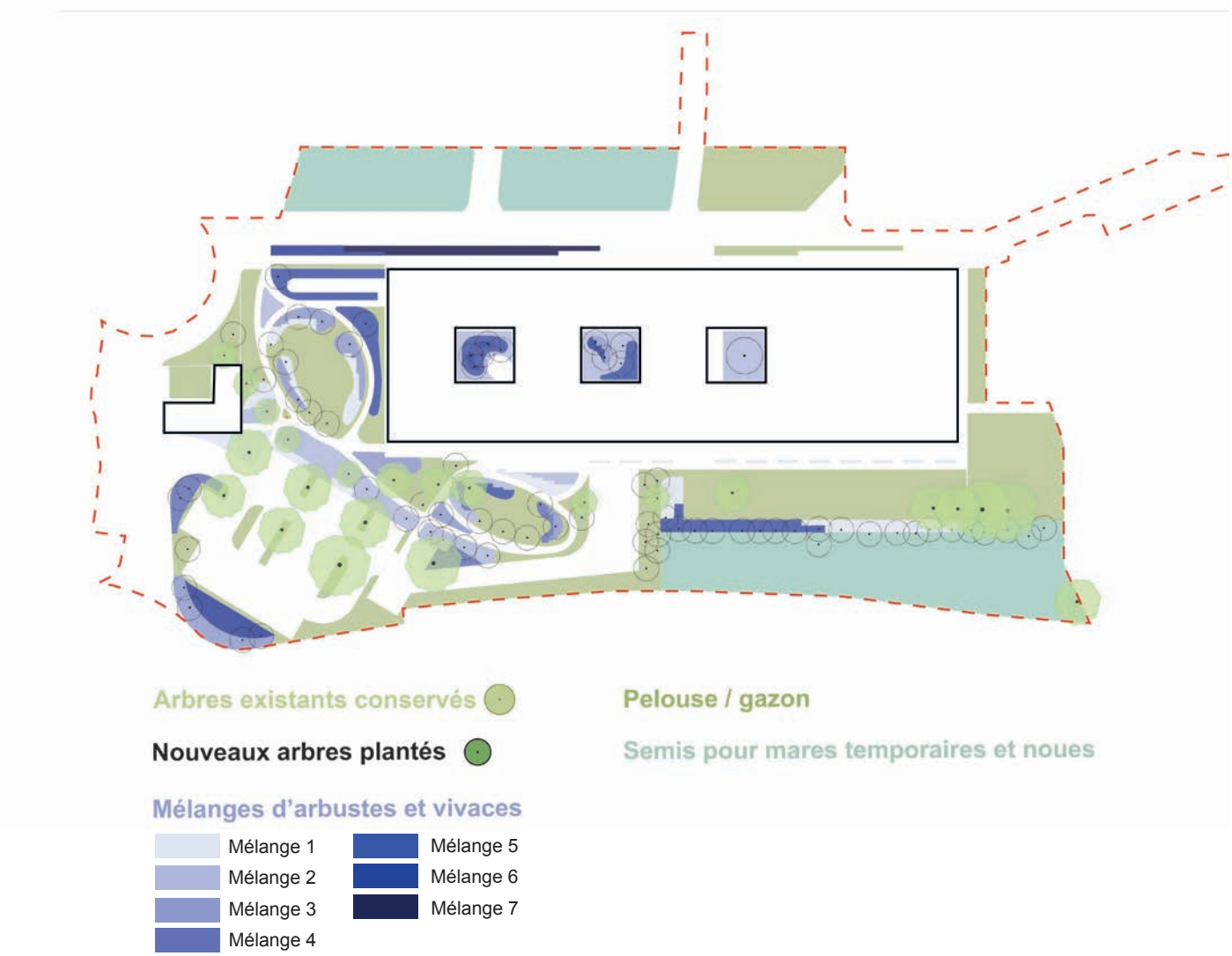
Calendrier de floraison, paysage sec

	Jan.	fev.	mars	avr.	mai	juin	juil.	août	sep.	oct.	nov.	dec.
Arbustes												
Erable de Montpellier												
Argousier (fructification)												
Genêt d'Espagne												
Erable champêtre												
Amélanchier à feuilles rondes												
Seringat commun												
Chêne vert												
Filaire à feuille étroite												
Lilas de Perse												
Herbacées												
Armoise de Schmidt												
Immortelle d'Italie												
Origan commun												
Lavande vraie												
Lavande anglaise												
Grande Mauve												
Achillée millefeuille												
Alfa												
Globulaire buissonnante												
Sauge officinale												
Thym serpolet												
Thym cultivé												
Brachypode de Phénicie												
Aster des Alpes												
Santoline argentée												
Germandrée petit chêne												
Sauge miel												
Romarin												

Calendrier de floraison, paysage d'ombre

	Jan.	fev.	mars	avr.	mai	juin	juil.	août	sep.	oct.	nov.	dec.
Espèces												
Luzule blanche												
Lierre terrestre												
Grande Pervenche												
Aspérule odorante												
Brachypode des bois												

Les mélanges de vivaces



Plan des mélanges de vivaces. (voir plan de plantation échelle 200e)

Mélange 1



Thym serpolet
Thymus serpyllum
20 cm - 6u/m²



Santoline argentée
Santolina chamaecyparissus
40 cm - 1u/m²



Origan commun
Origanum vulgare
40 cm - 7u/m²



Sauge officinale
Salvia officinalis
40 cm - 6u/m²



Lavande vraie
Lavandula angustifolia
60 cm - 6u/m²

Mélange 2



Globulaire buisson.
Globularia alypum
40 cm - 6u/m²



Thym cultivé
Thymus vulgaris
30 cm - 7u/m²



Sauge officinale
Salvia officinalis
50 cm - 4u/m²



Armoise de Schmidt
Artemisa schmidtiana
30 cm - 4u/m²



Romarin
Rosmarinus officinalis
100 cm - 2u/m²

Mélange 3



Grande Mauve
Malva sylvestris
80 cm - 5u/m²



Brachypode de Phénicie
Brachypodium phoenicoides
50-60 cm - 7u/m²



Achillée millefeuille
Achillea millefolium
70 cm - 7u/m²



Alfa
Stipa tenacissima
100 cm - 3u/m²



Origan commun
Origanum vulgare
40 cm - 7u/m²

Mélange 4



Globulaire buisson.
Globularia alypum
40 cm - 6u/m²



Germandrée petit chêne
Teucrium chamaedrys
20 cm - 8u/m²



Brachypode de Phénicie
Brachypodium phoenicoides
50-60 cm - 7u/m²



Achillée millefeuille
Achillea millefolium
70 cm - 9u/m²



Grande Mauve
Malva sylvestris
80 cm - 5u/m²

Mélange 5


Brachypode de Phénicie
Brachypodium phoenicoides
50-60 cm - 7u/m²


Achillée millefeuille
Achillea millefolium
70 cm - 9u/m²


Sauge miel
Salvia mellifera
120 cm - 4u/m²


Armoise de Schmidt
Artemisa schmidtiana
30 cm - 4u/m²


Lavande anglaise
Lavandula dentata
70 cm - 4,5u/m²

Mélange 6


Aster des Alpes
Aster alpinus
20 cm - 5u/m²


Immortelle d'Italie
Helichrysum italicum
40 cm - 2u/m²


Sauge miel
Salvia mellifera
120 cm - 4u/m²


Alfa
Stipa tenacissima
100 cm - 3u/m²


Lavande vraie
Lavandula angustifolia
60 cm - 6u/m²

Mélange 7

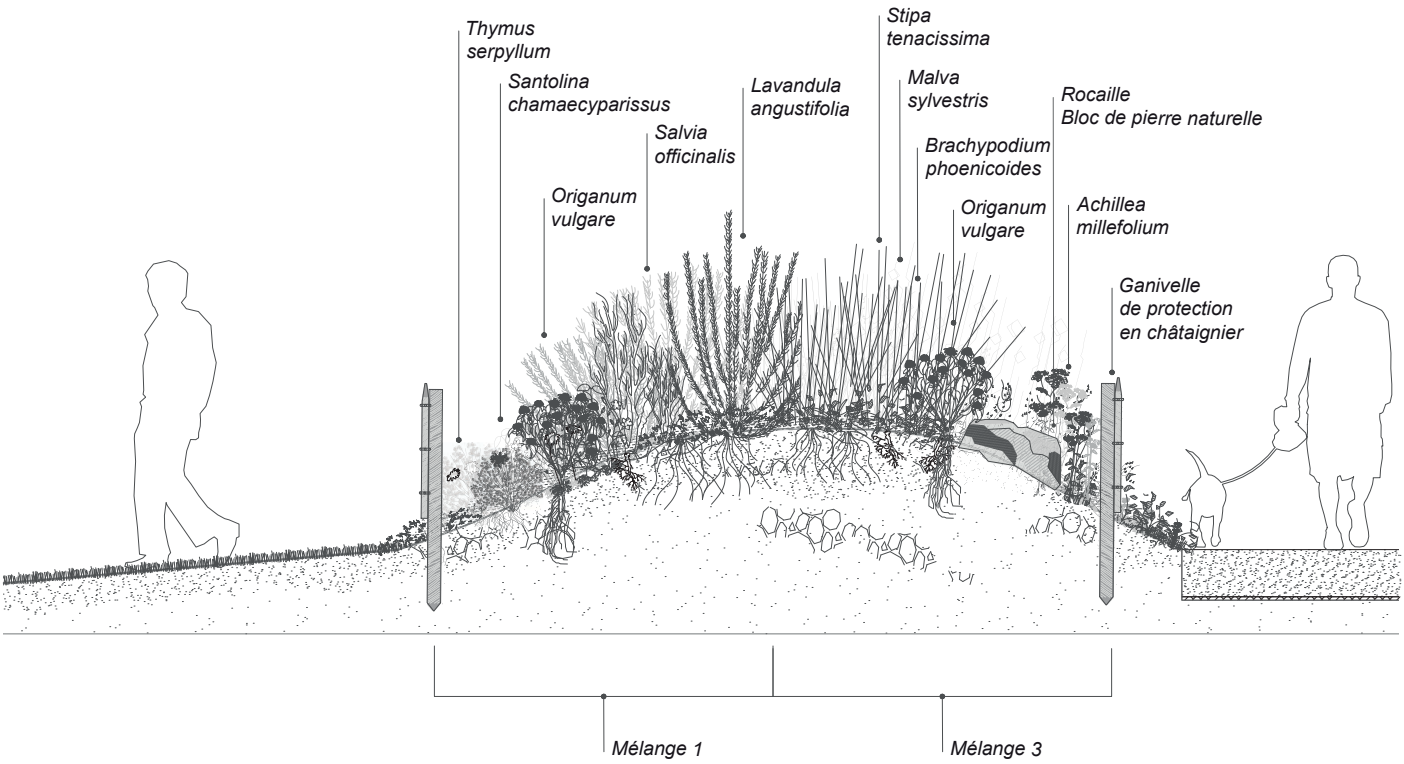

Grande pervenche
Vinca major
40 cm - 5u/m²


Luzule blanche
Luzula nivea
20 cm - 7u/m²

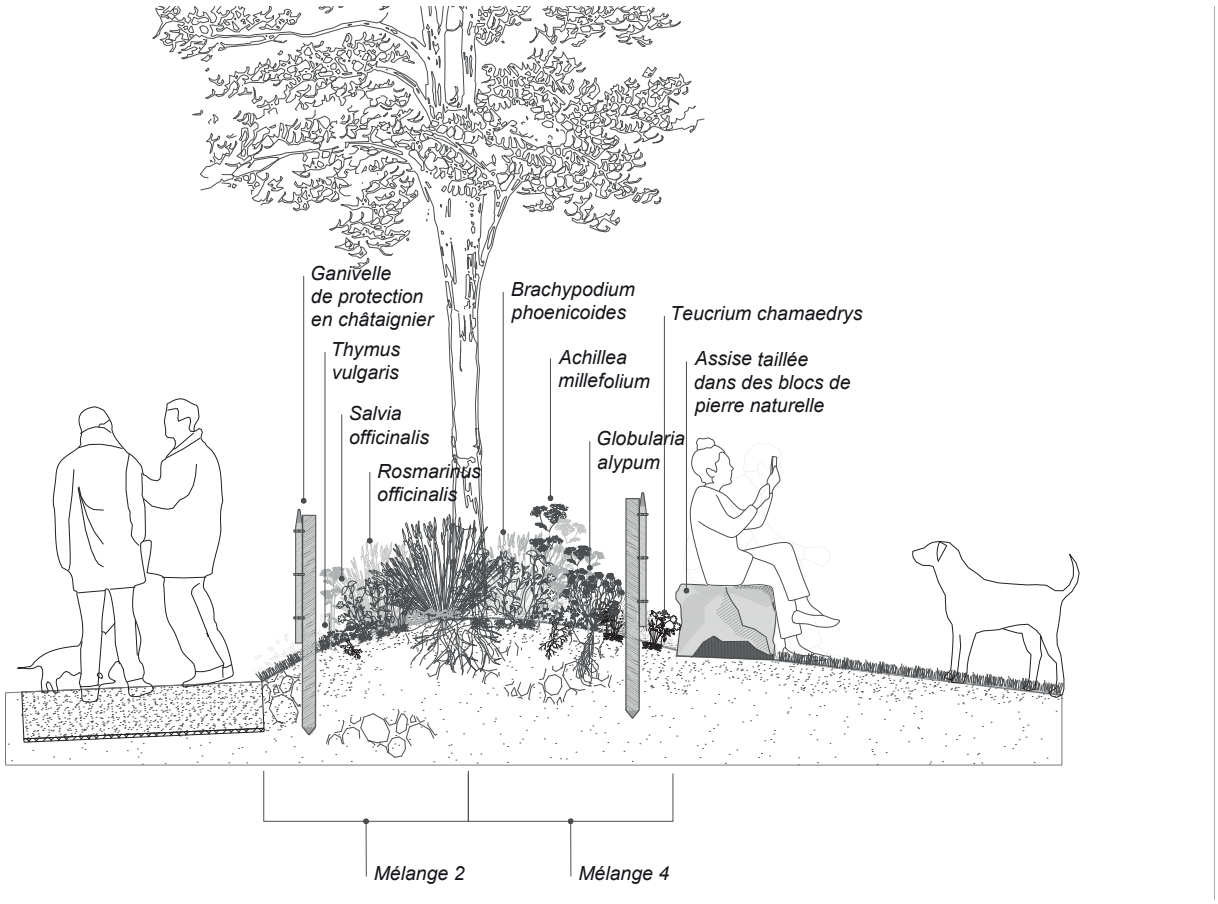

Aspérule odorante
Galium odoratum
50-60 cm - 6u/m²


Brachypode des bois
Brachypodium sylvaticum
70 cm - 7u/m²


Lierre terrestre
Glechoma hederacea
80 cm - 6u/m²



Coupe détail de principe des plantations sur les buttes.



Coupe détail de principe des plantations sur les buttes entre un cheminement piéton et une clairière.

Perspectives d'ambiance des espaces verts

(Ne prendre en compte que les espaces verts, le bâtiment peut ne pas être à jour par rapport aux derniers documents des architectes)



Vue depuis l'entrée du poste de garde et local vélo, D&A.



Vue depuis le cheminement accédant au bâtiment CHUVAC, le parvis, D&A.



Vue depuis l'entrée piétonne donnant sur le jardin d'entrée, D&A.

